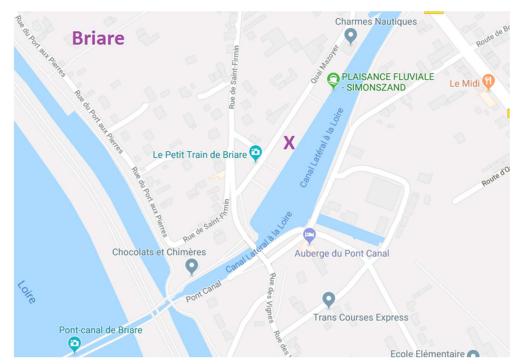
AVIS DE PUBLICITE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE n° SDVE-2020/15/BRIARE

DIRECTION TERRITORALE CENTRE BOURGOGNE COMMUNE DE BRIARE (45250)

Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial





Publié le	29/10/2020	
Durée de mise en ligne de l'avis	1 mois	
Date limite de réception des candidature	Vendredi 11/12/2020 à 16h00	
Objet de l'occupation	Activité commerciale temporaire Commerce ambulant	
Lieu	Commune de Briare (45250) Quai Mazoyer Canal latéral à La Loire Rive gauche PK (point kilométrique) 197,725	
Activité recherchée	Installation d'un camion-restaurant pour la saison estivale sur le port de commerce, Quai Mazoyer. L'offre se composera de plats traditionnels fabrication maison, salades, sandwiches et boissons, à emporter ou à consommer sur place.	
Caractéristiques essentielles Restrictions de l'emplacement	Mise à disposition d'un espace herbeux permettant le stationnement du camion restaurant et l'installation des tables et chaises dans une zone ombragée.	
	Occupation du domaine public fluvial accessible depuis une voirie communale en superposition d'affectations. Aucune borne d'accès aux réseaux (eau/électricité) Possibilité d'avoir de l'électricité (à demander à la mairie)	
Type d'autorisation délivrée / durée	Convention d'occupation temporaire « standard » activité temporaire Date du début de l'acte à définir Activité annuelle minimale: 5 mois Acte initial renouvelable 2 fois maximum	
Conditions générales d'attribution	L'activité exploitée devra contribuer à l'animation du site et au développement de service de qualité à destination des usagers de la voie d'eau, promeneurs, cyclistes et riverains.	
	Elle devra apporter une réelle plus-value au site situé à 200 mètres du pont-canal de Briare (300 000 visiteurs par an).	
	Redevance minimum basée sur la grille tarifaire VNF : 2020 (indice INSEE 1746), soit 154.68 € par mois.	
	Critères de sélection : Analyse du projet présenté Référence professionnelles en restauration exigée Qualités des prestations Fourniture des pièces demandées Appréciation globale du projet	
	*Le montant de la redevance sera revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision tarifaire en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.	

Dépôt			
Берог	Le projet sera rédigé en français et transmis avant la date limite de dépôt des dossiers, fixée le vendredi 11/12/2020 à 16h00, soit :		
	 par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante : 		
	Voies navigables de France – Direction territoriale Centre- Bourgogne Service Développement de la Voie d'Eau 1 Chemin Jacques de Baerze–CS 36229–21062 DIJON CEDEX		
	par courriel à l'adresse suivante :		
	sdve.dt.centrebo	ourgogne@vnf.fr	
	Si les fichiers sont trop lourds, merci d'utiliser wetransfer. Merci d'indiquer la mention AAP n°SDVE-2020/15/BRIARE - Ne pas ouvrir sur l'enveloppe ou dans l'objet du mél.		
Pièces à fournir à l'appui du dossier de candidature	Pour tout porteur de projet : - curriculum vitae (personne physique) / document de présentation de l'entreprise ou de l'association - descriptif de l'activité projetée - Photos du véhicule (extérieur et intérieur)		
	Candidat personne physique: - photocopie de pièce d'identité - si artisan/commerçant: extrait du répertoire des métiers/RCS de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - Fiche client « personne physique » complétée et signée	Candidat personne morale : - Kbis/statuts pour une association - extrait RCS de moins de 3 mois - RIB avec BIC/IBAN - Fiche client « personne morale » complétée et signée	
Service à contacter pour renseignement	VNF – Direction territoriale Centre-Bourgogne Service Développement de la Voie d'Eau 03.45.34.12.02 ou sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr		
	Visite sur place possible		